

**C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS**

VILLE DE FERMONT

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Fermont, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 13 juin 2022, a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 477 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à modifier le plan de zonage et les cédules (usages et normes) afin de créer la zone industrielle I01-082 à même la zone R02-061 qui en sera ainsi modifiée.

AVIS EST aussi donné que ce règlement est accessible sur le site Internet de la Ville de Fermont, à l'onglet Citoyens, section Règlements :

www.villedefermont.qc.ca/reglements/

Il est également disponible au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Fermont, ce 20 juin 2022.

Marie Philippe Couture

Greffière

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie Philippe Couture, greffière de la Ville de Fermont, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à la Municipalité en date du 20 juin 2022 et en le publiant dans le Bulletin municipal, distribué dans tous les casiers postaux, *le 20 juin 2022.*

DONNÉ à Fermont ce 20 juin 2022.

Marie Philippe Couture
Greffière.